

Avis et communications

AVIS AUX IMPORTATEURS ET AUX EXPORTATEURS

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avis aux producteurs et importateurs de substances actives et de produits biocides

NOR : DEVP0430012V

Le règlement communautaire n° 2032/2003 concernant la seconde phase du programme d'examen des substances actives de produits biocides et modifiant le règlement (CE) 1896/2000 a été publié au *Journal officiel des Communautés européennes* du 24 novembre 2003.

Ce règlement, applicable en droit français, contient en particulier la liste des substances actives biocides présentes sur le marché au 14 mai 2000, dites existantes, et ayant été identifiées conformément au règlement (CE) 1896/2000, ou pour lesquelles des informations équivalentes ont été fournies dans le cadre d'une notification présentée conformément à l'article 4, paragraphe 1, dudit règlement. Les producteurs, les formulateurs et les associations qui souhaitent demander l'inscription aux annexes de la directive 98/8/CE d'une substance active existante devaient en effet notifier cette substance, pour les types d'usages concernés, à la Commission européenne au plus tard le 31 janvier 2003.

L'annexe I de ce règlement contient la liste de toutes les substances actives identifiées, qui inclut les substances notifiées par nom, numéro CE et numéro CAS.

L'annexe II contient la liste des substances actives existantes notifiées qui seront examinées selon un programme défini en annexe V et précise, pour chaque substance, le ou les types de produits pour lesquels une notification a été acceptée.

L'annexe III contient la liste des substances actives existantes ayant été identifiées et pour lesquelles aucune notification n'a été acceptée.

A compter de la date d'entrée en vigueur du règlement 2032/2003, soit vingt jours après sa publication, toute substance active non listée à l'annexe I du règlement est considérée comme une substance dite nouvelle au sens de la directive 98/8/CE, c'est-à-dire n'ayant pas été mise sur le marché à des fins biocides avant le 14 mai 2000. Ainsi, tout produit biocide contenant une substance non listée à l'annexe I doit être retiré immédiatement du marché tant qu'il n'a pas fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché dans le cadre prévu par la directive 98/8/CE, cette autorisation ne pouvant intervenir que s'il a été décidé d'inscrire la substance active qu'il contient aux annexes de ladite directive.

Les produits contenant une ou plusieurs des substances actives énumérées à l'annexe III devront être retirés du marché avant le 1^{er} septembre 2006. Ceci s'applique également aux produits contenant une substance active listée à l'annexe II, s'ils appartiennent à un type de produit autre que ceux pour laquelle la substance a été notifiée.

Pour celles qui seront concernées, les autorisations de mise sur le marché délivrées dans le cadre du 7^o de l'article 253-1 du code rural pour les usages biocides seront retirées par décision du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

Le règlement fixe également les règles de présentation des dossiers complets dans le cadre du programme d'examen, notamment en termes de coopération entre participants, en vue de limiter les essais sur les vertébrés en particulier.

Tous renseignements pratiques pourront être obtenus au ministère de l'écologie et du développement durable, chargé du pilotage du dossier au niveau national, direction de la prévention des pollutions et des risques (sous-direction des produits et déchets), 20, avenue de Ségur, 75032 Paris 07 SP.

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

PREMIER MINISTRE

Avis de vacance de postes de chargé de mission à temps plein (secrétariats généraux pour les affaires régionales)

NOR : PRMG0470051V

Un emploi de chargé de mission à temps plein, délégué régional au commerce et à l'artisanat, est susceptible d'être vacant au secrétariat général pour les affaires régionales de la région Guyane.

Ce poste est notamment ouvert aux membres des corps recrutés par la voie de l'École nationale d'administration, aux membres des corps techniques supérieurs de l'Etat, ainsi qu'aux fonctionnaires de catégorie A justifiant d'au moins dix ans de services effectifs dont un minimum de deux à trois années sur des postes de responsabilités.

Celui-ci peut être également offert à la mobilité des corps recrutés par la voie de l'École nationale d'administration et aux administrateurs des postes et télécommunications.

Au sein d'une équipe de mission légère, polyvalente et réactive, en liaison directe avec le préfet de région et le secrétaire général aux affaires régionales, tout en bénéficiant d'une large délégation, le candidat est représentant de l'Etat pour les questions relatives au commerce et à l'artisanat. A ce titre :

- il anime le réseau des acteurs régionaux du développement des entreprises artisanales, commerciales et de services ;
- il veille à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en direction des secteurs concernés, notamment auprès des chambres consulaires et des entreprises ;
- il contribue à l'émergence de projets innovants, collectifs ou individuels, propres à favoriser le développement des entreprises ;
- il participe aux réunions des instances régionales et départementales de programmation, de suivi et de mise en œuvre des crédits nationaux et européens des secteurs de l'artisanat, du commerce et des services ;

- il est responsable de la gestion de ces crédits d'intervention, de l'instruction et du suivi des dossiers de demande de subvention et il donne des avis d'expert régional sur ces différents dossiers.

Disponible, doté d'un sens relationnel développé, capable d'initiatives, ayant le sens de la négociation, des responsabilités, de l'organisation et du management, ainsi qu'une grande aptitude à la mobilité, il apportera un concours précieux à l'ensemble des partenaires locaux de la direction.

De formation économique ou en aménagement du territoire, maîtrisant l'outil informatique et les nouvelles techniques de communication, il possède une expérience d'au moins dix ans de services effectifs dans une administration financière ou dans les domaines précités, notamment dans la gestion des crédits publics.

Le poste est installé à Cayenne, 9, rue Louis-Blanc.

Les candidatures (lettre de motivation manuscrite, *curriculum vitae* et photo) devront être transmises, accompagnées de l'avis des autorités hiérarchiques, à la direction générale de l'administration et de la fonction publique, 32, rue de Babylone, 75700 Paris, et à la direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (sous-direction E, bureau E 2), 3-5, rue Barbet-de-Jouy, 75353 Paris 07 SP.

Les candidats peuvent aussi prendre contact avec :

M. Stéphane Layani, sous-directeur des affaires générales et budgétaires, téléphone : 01-43-19-24-17, mél : stephane.layani@decas.finances.gouv.fr ;

M. Laurent Grangeret, chef du bureau des ressources humaines et de l'administration générale, téléphone : 01-43-19-12-95, mél : laurent.grangeret@decas.finances.gouv.fr ;

M. Gilles Pannetier, chargé de l'animation du réseau des DRCA, téléphone : 01-43-19-36-78,

mél : gilles.pannetier@decas.finances.gouv.fr.

NOR : PRMG0470052V

Un emploi de chargé de mission à temps plein pour les affaires juridiques auprès du préfet de la région d'Ile-de-France (secrétariat général pour les affaires régionales) est susceptible d'être vacant à compter du 1^{er} septembre 2004.

Ce poste est notamment ouvert aux membres des corps recrutés par la voie de l'École nationale d'administration, aux membres des corps techniques supérieurs de l'Etat, ainsi qu'aux fonctionnaires de catégorie A justifiant d'au moins dix ans de services effectifs dont un minimum de deux à trois ans sur des postes de responsabilités.

Cet emploi peut être également offert à la mobilité des corps recrutés par la voie de l'École nationale d'administration et aux administrateurs des postes et télécommunications.

Ce poste doit être pourvu par voie de mise à disposition.

Le chargé de mission exerce une fonction générale de conseil juridique des services territoriaux de l'Etat. A ce titre, il assure des missions de veille juridique, de sécurisation des décisions administratives et d'expertise juridique. Il est consulté sur l'exercice du contrôle de légalité et participe à la défense de l'Etat dans les préfectures juridictionnelles, particulièrement dans les instances contentieuses relevant de la juridiction administrative, notamment dans le cadre des procédures d'urgence. Il lui appartient en outre d'animer le pôle juridique régional.

Le titulaire du poste exerce les missions qui lui sont confiées par le préfet de région.

Il est en relation avec l'ensemble des services déconcentrés régionaux de l'Etat, avec la préfecture de Paris et les préfectures des départements d'Ile-de-France.

Les candidatures, accompagnées d'un *curriculum vitae* et de l'avis des autorités hiérarchiques, devront être transmises à la direction générale de l'administration et de la fonction publique, (bureau FP/6), 32, rue de Babylone, 75700 Paris, et à la préfecture de la région d'Ile-de-France, 29, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.

Les renseignements complémentaires concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M. Christian Dors, préfet, secrétaire général de la préfecture de région, ou de M. Jean-Pascal Biard, actuel titulaire du poste.

NOR : PRMG0470053V

Un emploi de chargé de mission à temps plein, délégué régional au commerce et à l'artisanat, est vacant au secrétariat général pour les affaires régionales de Nord - Pas-de-Calais.

Ce poste est notamment ouvert aux membres des corps recrutés par la voie de l'École nationale d'administration, aux membres des corps techniques supérieurs de l'Etat, ainsi qu'aux fonctionnaires de catégorie A justifiant d'au moins dix ans de services effectifs dont un minimum de deux à trois années sur des postes de responsabilités.

Celui-ci peut être également offert à la mobilité des membres des corps recrutés par la voie de l'École nationale d'administration et aux administrateurs des postes et télécommunications.

Au sein d'une équipe de mission légère, polyvalente et réactive, en liaison directe avec le préfet de région et le secrétaire général aux affaires régionales, tout en bénéficiant d'une large délégation, le candidat est représentant de l'Etat pour les questions relatives au commerce et à l'artisanat. A ce titre :

- il anime le réseau des acteurs régionaux du développement des entreprises artisanales, commerciales et de services ;
- il veille à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en direction des secteurs concernés, notamment auprès des chambres consulaires et des entreprises ;
- il contribue à l'émergence de projets innovants, collectifs ou individuels, propres à favoriser le développement des entreprises ;
- il participe aux réunions des instances régionales et départementales de programmation, de suivi et de mise en œuvre des crédits nationaux et européens des secteurs de l'artisanat, du commerce et des services ;
- il est responsable de la gestion de ces crédits d'intervention, de l'instruction et du suivi des dossiers de demande de subvention et il donne des avis d'expert régional sur ces différents dossiers.

Disponible, doté d'un sens relationnel développé, capable d'initiatives, ayant le sens de la négociation, des responsabilités, de l'organisation et du management, ainsi qu'une grande aptitude à la mobilité, il apportera un concours précieux à l'ensemble des partenaires locaux de la direction.

De formation économique ou en aménagement du territoire, maîtrisant l'outil informatique et les nouvelles techniques de communication, il possède une expérience d'au moins dix ans de services effectifs dans une administration financière ou dans les domaines précités, notamment dans la gestion des crédits publics.

Le poste est installé à Lille, 75, rue Gambetta.

Les candidatures (lettre de motivation manuscrite, *curriculum vitae* et photo) devront être transmises, accompagnées de l'avis des autorités hiérarchiques, à la direction générale de l'administration et de la fonction publique, 32, rue de Babylone, 75700 Paris et à la direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (sous-direction E, bureau E 2), 3-5, rue Barbet-de-Jouy, 75353 Paris 07 SP.

Les candidats peuvent aussi prendre contact avec :

M. Stéphane Layani, sous-directeur des affaires générales et budgétaires, téléphone : 01-43-19-24-17, mél : stephane.layani@decas.finances.gouv.fr.

M. Laurent Grangeret, chef du bureau des ressources humaines et de l'administration générale, téléphone : 01-43-19-12-95, mél : laurent.grangeret@decas.finances.gouv.fr.

M. Gilles Pannetier, chargé de l'animation du réseau des DRCA, téléphone : 01-43-19-36-78, mél : gilles.pannetier@decas.finances.gouv.fr.

Avis de vacance d'un emploi offert au titre de la mobilité statutaire des membres des corps recrutés par la voie de l'École nationale d'administration

NOR : PRMG0470054V

Un emploi d'administrateur civil est offert à la direction des affaires civiles et du sceau du ministère de la justice.

Titre du poste : chargé de mission auprès du directeur des affaires civiles et du sceau.

Missions du chargé de mission :

Placé auprès du directeur des affaires civiles et du sceau, maître des requêtes au Conseil d'Etat, le chargé de mission intervient, en liaison étroite avec le bureau du droit public, dans tous les domaines du droit public (constitutionnel - administratif). Il peut notamment être chargé de l'élaboration et du suivi de réformes constitutionnelles ainsi que de textes régissant la procédure contentieuse administrative (code de justice administrative). Il peut également être amené à rédiger des notes et consultations destinées aux bureaux des trois sous-directions de la DACS. Enfin, il est amené à suivre, pour le compte du ministère de la justice, un certain nombre de projets de textes en droit public (lois - décrets) élaborés par d'autres ministères.

Compétences requises :

Outre une expérience de deux à cinq ans dans les juridictions administratives, le candidat devra présenter des qualités rédactionnelles et de synthèse confirmées, ainsi qu'une capacité à gérer son travail de manière autonome.

Renseignements complémentaires : M. Marc Guillaume, directeur des affaires civiles et du sceau (téléphone : 01-44 77 63-04).